



Anne Hidalgo lance l'édition 2015 du Budget participatif de Paris

Anne Hidalgo et son adjointe Pauline Véron ont lancé mardi l'édition 2015 du Budget Participatif. Les Parisiens ont jusqu'au 15 mars pour proposer et débattre de leurs projets d'investissements pour Paris sur www.idee.paris.fr.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, ont présenté mardi après-midi les grandes lignes du Budget Participatif 2015 de Paris à près de 800 acteurs de la démocratie locale réunis pour l'occasion à l'Hôtel de Ville.

« Je suis heureuse de lancer aujourd'hui la deuxième phase de ce projet véritablement citoyen et engagé. S'il fallait le résumer en une phrase, je dirais qu'il démontre que Paris appartient aux Parisiens », a souligné Anne Hidalgo.

Cette initiative soumet 5% du budget d'investissement de la Ville à la démocratie directe, soit un demi-milliard d'euros sur la mandature, un montant unique au monde. « Cette deuxième édition représente une étape décisive : ce sont désormais les Parisiens qui proposeront les projets d'investissement pour leur ville », a annoncé la Maire de Paris.

Le budget participatif est ouvert à tous les habitants, quel que soit leur âge ou leur nationalité. Ils ont jusqu'au 15 mars pour soumettre leurs idées, à l'échelle de leur quartier, d'un ou plusieurs arrondissements, ou de la ville entière, sur une plateforme numérique inédite en France, intitulée « Madame la Maire, j'ai une idée ! » et accessible à l'adresse www.idee.paris.fr.

« Nous avons fait le choix du débat et de la transparence. Les propositions pourront être commentées et enrichies par tous, pendant trois semaines. Les services de la Ville étudieront ensuite leur faisabilité, sous la forme d'un avis public et motivé », a détaillé Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

Les projets recevables seront dévoilés en juin, lors d'une grande agora citoyenne, puis soumis au vote de tous les Parisiens en septembre.